

L'actu du jour

Teste tes droits !

Aujourd'hui, c'est la Journée des droits de l'enfant. Retrouve des articles sur ce sujet dans le n°630 de ton hebdo et fais le test suivant pour savoir si tu connais tes droits !



1- La déclaration des droits de l'enfant :

- * N'existe pas.
- < Est actuellement en projet.
- A été écrite en 1959.

2- Normalement, tu ne dois pas travailler :

- < Tant que tu fais des études.
- Avant tes 16 ans.
- * Sauf si tes parents sont d'accord.

3- Pour tous les enfants, l'école primaire doit être...

- Gratuite et obligatoire.
- * Payante et pas obligatoire.
- < Gratuite mais pas obligatoire.

4- Changer de prénom, ça t'est possible ?

- < Seulement si tu détestes le tien !
- Oui : si tu en as deux, tu peux choisir le 2e.
- * Non, tu gardes celui que tes parents t'ont donné.

5- Si tes parents divorcent...

- * Tu ne peux pas dire avec lequel tu préférerais vivre.
- < Tu peux le dire, mais seulement si le juge te le demande.
- Tu peux demander à être entendu(e) par le juge.

RÉSULTATS

*Max de * : pas trop.*

Tes droits ? Tu ignorais que tu en avais. Pourtant (et heureusement !), tu es protégé(e) par la loi... Excellente nouvelle, non ?

Max de < : un peu.

Tu te doutes bien que des droits, tu en as comme les adultes. Tu en connais d'ailleurs certains... Peut-être ceux dont tu as besoin, justement !

Max de • : pas mal !

Protection sociale, éducation... Tu sais qu'être un enfant t'ouvre ces droits-là. Quant à celui de manger des sucettes à volonté, il n'est pas encore au programme !

À l'occasion des 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, Les Clés de l'actualité junior sont partenaires de l'Unicef : www.apprendrelesdroitsdelenfant.fr.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)